Commune de Genêts
Bulletin d'informations locales
Mois d'Août 2025, n°132

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 11 au 31 août 2025. Les permanences des élus seront les mardis 12, 19 et 26 août de 9 h à 11 h et les jeudis 14 et 21 août de 10 h à 12 h.

Expositions

Du 31 juillet au 03 août de 14h à 19h , **salle polyvalente**, réunion de **10 artistes peintres** : Régine BARBEY, Patricia CABILLON, Annie CHAIGNON, Evelyne COURBO, Annette DUTHEIL, Gislaine HARDY, Virginie HAVARD, Claudie LEROY, Paola LEVEQUE et Maité LOURDAIS.

"Des vaches...", céramique et peinture du **2 au 24 août 2025, de 15h à 19h :** Une exposition à découvrir de Marie-Christine Chevreau, à l'**Atelier Terres d'Andaine** (14 rue de l'Ortillon).. "Dans la continuité d'un travail commencé il y a quelques années, une petite exposition singulière dédiée aux vaches, que nous vous invitons à découvrir dans son atelier."

Réunion sur la fibre

Mercredi 6 août à 18h, salle polyvalente : Manche fibre vous convie à une réunion publique d'information sur la fibre optique. Venez échanger sur son déploiement et poser toutes vos questions. Pour ceux qui ne pourront pas être présents, des documents seront à disposition en mairie.

Travaux d'hydrocurage

L'entreprise STGS va procéder à l'hydrocurage du réseau des eaux pluviales sur les voies principales de la commune en août et septembre. **1ère tranche de travaux les 4 et 5 août.**

Théâtre

Vendredi 8 août à 17h, église de Genêts : la Cie Maroulotte implantée à Genêts, direction artistique Christine Pouquet, présente **:"Lettre du chef Seattle ".** Une restitution d'une semaine de stage à Genêts avec 8 enfants amérindiens et quatre femmes de la tribu des Duwamish. Entrée gratuite, durée 45 minutes.

Vendredi 15 août, jardin du Prieuré (repli salle polyvalente en cas de pluie) : L'AIDAS (Académie Internationale des arts du spectacle du Versailles) revient, toujours dans la pure tradition de la Commédia Dell'arte, pour 2 nouvelles représentations : **16h00 Le malade imaginaire** et **20h00 Les Amants du Paradis**. Spectacle tout public, participation libre au chapeau.

AGEB

Samedi 9 août à 14h 30, salle polyvalente : Assemblée Générale de l'AGEB, suivie à 16h: Évolutions actuelles de la Baie, 17h: Promenade commentée par Jean-Yves COCAIGN: (Le moulin de Genêts: La maîtrise d'une force hydraulique au service des habitants), 18h30 : Verre de l'amitié autour de produits régionaux, chacun peut en apporter pour les partager.

Pain bénit

Vendredi 15 août, 17h à l'église : Cérémonie du pain bénit.

RCID (Réseau cyclable d'intérêt départemental)

Le département continue le déploiement des travaux du réseau cyclable d'intérêt départemental reliant Avranches à Granville, le passage sur la commune nécessite des aménagements. Les travaux ont débuté rue mouillée, chemin des croûtes et route du Bec d'Andaine, ils vont se prolonger jusqu'à fin septembre. Les accès à la rue mouillée et au chemin des croûtes seront interdits pendant la durée des travaux afin de garantir la sécurité.

Club « Les Mouettes »

Le club de l'amitié « Les Mouettes » reprendra ses activités à partir du jeudi 4 septembre 2025 à la salle des associations, rue du Haut Moncel. Les activités du club se dérouleront tous les jeudis de 14h à 17h30, elles sont ouvertes à tous.

Visites guidées de Genêts

Myriam Bierjon, guide conférencière, vous propose des visites guidées de Genêts **les jeudis 7 et 21 août à 10h30**. **Rendez-vous devant l'office de tourisme**. Le nombre de personnes payantes : minimum 4 et maximum 20. La durée environ 2h. Le tarif : 12€/adulte et 8€/enfant de 8-18 ans. Les réservations peuvent s'effectuer au guichet du bureau d'Information touristique de Genêts au plus tard 15 mn avant le départ de la visite sous réserve de disponibilités, ou, en ligne au plus tard 24h avant https://reservation.ot-montsaintmichel.com/visite-guidee-de-genets.html?&cid=2&action=result&resa_action=result

Chasse

La chasse au gibier d'eau s'est ouverte le 2 août sur le Domaine public maritime, puis ce sera le 21 août dans les marais et le 28 septembre pour l'ouverture générale.

Bar à jeux - La Maison, rue de l'Ortillon

Vendredi 1 20 h : Marguerite & pissenlit
Samedi 2 19 h : La Maison Comedy Club
Dimanche 03 15 h : Yoga
Mercredi 6 16 h : Atelier sérigraphie
Jeudi 7 20 h : Dirty Water Dogz Tour
Samedi 9 19 h : Barayé
Dimanche 10 16 h : Acroyoga
Vendredi 15 15 h : Initiation au DJing
Samedi 16 20 h : Joni Île
Mercredi 20 15 h : Atelier Cyanotype
Samedi 23 15 h : Marché de créateur -ices
20 h : Duoliscious
Dimanche 24 16 h : Yoga

L'écurie –Bar associatif, 25 route du Bec d'andaine

Vendredi 1 - 21 h : Mint Music -Rock
Dimanche 03 - 18 h : Hervé Hec & Friends – Jazz
Jeudi 7 à 21 h : Paul Dumont & Nathan Mollet
Vendredi 8 - 21 h : Alcie Bela & Jack Ellis – Rock
Samedi 9 - 19h : Scène ouverte
Dimanche 10 - 18h : The John Flemming -Session Irlandaise
Vendredi 15 - 21 h : H comme RV – Chanson
Samedi 16 – 21h Abaaz – World Music
Dimanche 17 – 18h Celles qui rêvent debout – Chanson
Vendredi 22 – 21h : Félix Montade -Ollé Flamenco
Dimanche 24 – 18 h : Las V Encantadas – Chant du monde
Vendredi 29 – 21 h : Song by So - Chanson

Pour toute information : @lecuriegenets

A venir à la rentrée

Expérimentation sur la RD911 : Malgré la réglementation à 30 km/h, les différents aménagements piétons et la mise en place de rappels et de marquages au sol, la vitesse sur l'axe principal reste élevée. Nous allons procéder à des expérimentations pour ralentir les véhicules avec la mise en place d'écluses routières amovibles et provisoires. Nous reviendrons vers vous en septembre pour le détail de cette mise en place.

Entretien du Lerre : Nous avons obtenu l'autorisation de la DDTM pour enlever les embâcles sur la rivière du Lerre. Ce sera une opération très encadrée et sans doute un peu fastidieuse. Certains d'entre vous avaient exprimé le souhait de se joindre aux agents techniques communaux pour une telle opération. Si vous êtes toujours volontaires et sous réserve de vérification de la couverture par les assurances, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique